

On [gemeint die vom Maréchal de France, Claude-Louis-Hector Marquis de V i l l a r s, angeführten franz. Truppen] fait le Siege de Quesnoy heureusement. On croit qu'yl restera encore du temps pour faire Celuy de Bouchain. On croit, que les Ministres de l'Archiduc [gemeint des Kaisers K a r l VI.] ne tarderont pas longtemps a se declarer pour la Paix [mit Frankreich und Spanien - zu diesem Zwecke fanden damals gerade Friedensverhandlungen in Utrecht statt -], et que les Hollandois ne tarderont pas a faire de meme. Nous sçavons, que [Eugène-François de Savoie-Carignan, dit] le Prince E u g e n e est fort embarrassé, et qu'on fait contre luy de grandes accusations a Vienne et a la Haye. Le Roy mon Maitre [P h i l i p p V.] m'a fait la grace de me donner part, qu'yl a fait publier dans toute sa Monarchie la Suspension d'armes de quatre Mois, memement entre l'Espagne, et l'Angleterre. Nous n'avons rien de nouveau de Cattalogne. Nous sçavons seulement, que M le Marechal [de France, James Fits-James, Duc] de Barwick [=B e r w i c k] apres avoir tiré des Otages, et des Contributions de Certaines Vallées frontieres du Piedmont [- im spez. die Markgrafschaft Saluzzo gemeint -], avoit mis en Marche le detachement destiné pour la Cattalogne.

Quoyque le Pape [C l e m e n s XI.] sçache positivement, que M [Giacomo] C a r r a c c i o l i son Nonce est un homme precipiteux, et Incapable, neantmoins, Jl y a de l'apparence, qu'yl le destinera en Pologne [- Nuntius in Polen war vom 22. April 1712 bis zum 6. Dezember 1713 Benedetto O d e s c a l c h i - E r b a -]. Jl est vray, que cela n'est pas Certain. S'jl fera la moindre des Coyonneries, qu'yl a commis [während des 2. Villmergerkrieges] en ce pays icy, Vous pouvez compter, qu'yl ne sera pas quitte a si bon marché parmy le Polonnois, comme jl l'a esté en Suisse."

1) s. EA VII 1, 1 (Nr. 1). Stadt und Amt Zug war auf dieser Konferenz durch Johann Baptist T r i n k l e r und Christoph I. A n d e r m a t t vertreten.

Original - AH 65, 305-306

149

1704 Januar 25., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [SECRETAIRE-INTERPRETE AN DER FRANZ. AMBASSADE,  
JEAN ROUSSEAU, SIEUR DE] SAINTE-COLOMBE, AN [ALT] LAND-  
VOGT [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire par votre ex-

près qui n'est arrivé que ce matin a 9 heures, J'ay sur le champ donné vos lettres a S.E. [den franz. Ambassador Roger Brulart, Marquis de P u y s i e u x] et l'on Va vous depescher votre homme affin qu'il puisse arriver demain au soir auprès de vous. vous trouverez aussy dans vôtre paquet une lettre pour votre ... Canton [Zug gemeint], concûe dans les termes que vous semblez le desirer,<sup>1</sup> Nous avons aussy reçu les Exemplaires de la lettre que vous nous avez envoyéz [- unklar ob es sich dabei um einen der zahlreichen, offenbar in Zug gedruckten 'Lettre du Suisse à un François' von Jean de L a C h a p e l l e? handelt -]<sup>2</sup>, comme son Ex.<sup>ce</sup> repond a tous les articles de la lettre que vous luy avez escrit et a une partye de ceux qui sont contenus dans la mienne, ain- sy Je ne Vous en diray rien,

M [Jean-François-Joseph] B a r o n [gleichfalls Secrétaire-Interprète] qui est maintenant dans votre Voisinage devant s'adresser a vous sur plusieurs choses de consequence dont Jl est chargé de la part de S.E. et qui pourroient bien deranger la levée de M le Duc de Savoye [- V i k t o r A m a d e u s II. hatte durch seinen a.o. Ambassadors Conte Pietro di M e l l a r e d e das Begehren um einen Aufbruch gestellt; da Frankreich mit dem Herzogtum im Kriege lag, opponierte es natürlich dagegen -] s'jl a jour a le faire. Je ne vous les repetray point non plus. Je me contenteray seulemens de Vous dire que si la levée de savoye a lieu dans les LL. CC. Catholiques que cela pouroit bien avoir des suites desagreables pour la france et les Cantons et qu'il est Certain qu'il y a bien des moyens de pouvoir empescher tout cela, si les ... Cantons ne Veulent point étendre plus loing, qu'ils ne doivent les obligations de l'alliance qu'ils ont avec S.A.R."

1) vgl. auch AH 65/73

2) s. Dönni/Zuger Druckgeschichte 53f.

Original - AH 65, 307-308 - Blatt 308<sup>V</sup> leer

150

[1711]<sup>1</sup> Januar 6., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SPAN. AMBASSADOREN LORENZO VERZUSO, MARCHESE DI] BERETTI-LANDI, [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Quoique i'espere que vous aurez recû de soleurre [gemeint von der dortigen franz. Ambassade] le detail de nos victoires, ie ne laisse pourtant de vous l'envoyer Jl faut que vous scachiez que les ennemis [generell Oesterreich,